

Convocation

Assemblée Générale Ordinaire 2023

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous avez adhéré en 2023 à l'association Les Agrotouloisains et nous tenons à vous remercier pour votre soutien. A ce titre vous disposez d'un droit de vote lors de notre Assemblée Générale Ordinaire.

Conformément aux statuts de notre association, celle-ci se tiendra :

Le samedi 4 mars 2023 de 10h à 12h

A Paris et en visioconférence

Maison des ingénieurs agronomes

5 quai Voltaire

75007 Paris

Dans le cas où vous ne pourriez pas être présent(e), vous trouverez en pièce jointe de cet email un pouvoir qui vous permet de vous faire représenter,

Comptant sur votre présence,

Bien à vous,

Céline Ragoucy (T11)
Présidente des Agrotouloisains



Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire 2023

Le 4 mars 2023, l'Assemblée Générale des AgroToulousains est convoquée à 10h.

Elle aura pour ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu de l'AG 2022
- Présentation du rapport moral 2022 | *Vote de la résolution n°1*
- Présentation du bilan financier 2022 | *Vote de la résolution n°2*
- Présentation des candidats pour l'élection du conseil d'administration | *Vote de la résolution n°3*
- Budget de l'exercice à venir | *Vote de la résolution n°4*

Projet de résolutions

1. L'assemblée générale prend acte et approuve le rapport moral fait par le président lors de la réunion
2. L'assemblée générale prend acte du rapport financier fait par les trésoriers lors de la réunion et approuve les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019
3. L'assemblée générale élit les membres du nouveau conseil d'administration
4. L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association tel qu'il lui a été présenté